

Des primes pour enseigner DANS LES ECOLES DIFFICILES

► C'est l'une des idées de Joëlle Maison (Défi) pour lutter contre la pénurie d'enseignants.

► Offrir des primes aux enseignants qui travaillent dans des écoles et dans des quartiers difficiles afin de les remotiver, voilà l'idée originale de Joëlle Maison, cheffe de groupe Défi à la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour lutter contre la pénurie d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

"Je sais que c'est une idée qui ne va pas faire l'unanimité mais voilà. On sait que 40% des jeunes enseignants quittent le métier dans les cinq ans. Pourquoi? Parce que bien souvent, ce sont les jeunes qu'on envoie dans les écoles les plus difficiles alors qu'ils ne sont pas bien outillés. La formation n'est pas suffisante pour faire face aux nombreux défis qui se présentent tels que la violence

en classe, les groupes scolaires avec des profils très hétérogènes... Les

jeunes sont moins outillés que les profs expérimentés pour faire face à des classes difficiles avec des élèves démotivés. C'est comme

pour les policiers... On sait très bien qu'il est plus difficile d'être policier à Bruxelles que dans le Brabant wallon", estime-t-elle.

GRÂCE À CETTE PRIME, elle espère encourager les professeurs les plus expérimentés à travailler dans des écoles plus difficiles.

"Je pense qu'il serait intéressant de proposer aux professeurs les plus expérimentés de travailler dans les écoles plus compliquées. Ça permettrait de décharger un peu les enseignants débutants."

Reste à définir dans quelles écoles les enseignants pourraient bénéficier de cet incitant finan-

cier.

"On connaît les zones de tensions géographiques. Certaines écoles reçoivent des moyens financiers sup-

plémentaires depuis des années. Ces aides pourraient servir en partie à ça."

AUTRE PROPOSITION DE la députée bruxelloise pour lutter contre la pénurie d'enseignants : favoriser la mobilité entre les réseaux.

"Prenons l'exemple d'un prof qui enseigne depuis vingt-cinq ans dans une école du réseau libre et qui, à un moment, se rend compte que le projet d'établissement ne lui convient plus. S'il décide d'aller travailler dans un autre réseau, il perd son ancienneté de service. Je trouve ça débile! Il faut plus de porosité entre les réseaux! De cette manière, on aura, dans les écoles, que des gens qui auront vraiment envie d'y être."

Maïli Bernaerts